

CENTRE DE COORDINATION DE SOINS ET SERVICES A DOMICILE INDEPENDANTS DU BRABANT WALLON - ASBL

L'article 17 §1 de la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, stipule que le conseil d'administration doit chaque année soumettre pour approbation à l'assemblée générale et au plus tard endéans les six mois après la date de clôture de l'exercice, les comptes annuels de l'exercice social écoulé, ainsi que le budget de l'exercice suivant.

ARRET DES COMPTES 2018 PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé au conseil d'administration d'arrêter les comptes de l'ASBL « COSEDI Brabant Wallon », relatifs à l'exercice 2018, comme suit.

➤ Total du bilan	124.496,68 EUR
➤ Résultat de l'exercice	Mali de 15.441,85 EUR
➤ Evolution du fonds associatif (= <i>patrimoine de départ</i>), ainsi que du résultat reporté :	
✓ Résultat cumulé au début de l'exercice	74.346,87 EUR
✓ Mali de l'exercice 2018	- 15.441,85 EUR
✓ Résultat cumulé au 31/12/2018	58.905,02 EUR

BUDGET 2019

Le budget que le conseil d'administration soumettra à l'assemblée générale pour approbation se clôture par un _____ de _____ EUR.

ASBL – CENTRE DE COORDINATION DE SOINS ET SERVICES A DOMICILE INDEPENDANTS DU BRABANT WALLON

Numéro	0463.561.614	COMPTE DE RESULTATS DETAILLE 2018
--------	--------------	--

		Codes	Exercice	Exercice précédent
I Ventes et prestations		70/74	€ 380.169,55	€ 391.633,02
A Chiffres d'affaires		70	€ 58.197,64	€ 68.592,46
B En cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction)	(+) (-)	71		
C Production immobilisée		72		
D Cotisations, dons, legs et subsides		73	€ 279.543,66	€ 282.669,74
E Autres produits d'exploitation		74	€ 42.428,25	€ 40.370,82
II Coût des ventes et des prestations		60/64	€ 397.207,58	€ 376.198,91
A Approvisionnements et marchandises		60	€ 45.929,02	€ 44.358,33
Achats		600/8	€ 45.929,02	€ 44.358,33
Stocks : réduction (augmentation)	(+) (-)	609		
B Services et biens divers		61	€ 32.634,40	€ 32.191,57
C Rémunérations, charges sociales et pensions	(+) (-)	62	€ 318.385,54	€ 299.476,88
D Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
E Réductions de valeur sur stocks, sur commandes encours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	(+) (-)	631/4	€ -	€ -
F Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	(+) (-)	635/8	€ -	€ -
G Autres charges d'exploitation		640/8	€ 258,62	€ 172,13
H Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(+) (-)	649		
III Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	€ -17.038,03	€ 15.434,11

IV	Produits financiers		75	€	-	€	-
	A Produits des immobilisations financières		750				
	B Produits des actifs circulants		751				
	C Autres produits financiers		752/9	€	-	€	-
V	Charges financières		65	€	548,93	€	470,55
	A Charges des dettes		650				
	B Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises)	(+) (-)	651				
	C Autres charges financières		652/9	€	548,93	€	470,55
VI	Bénéfice (Perte) courant(e)	(+) (-)	9902	€	-17.586,96	€	14.963,56
VII	Produits exceptionnels		76	€	2.455,77	€	5.264,03
	A Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760				
	B Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761				
	C Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762				
	D Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763				
	E Autres produits exceptionnels		764/9	€	2.455,77	€	5.264,03
VIII	Charges exceptionnelles		66	€	310,66	€	964,26
	A Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660				
	B Réductions de valeur sur immobilisations financières		661				
	C Provisions pour risques et charges exceptionnels : dotations (utilisations)	(+) (-)	662				
	D Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663				
	E Autres charges exceptionnelles		664/8	€	310,66	€	964,26
	F Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669				
IX	Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+) (-)	9904	€	-15.441,85	€	19.263,33